



**UNIVERSITE INTER AGE DU DAUPHINE**  
**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
LE 12 MAI 2020, à 09 :30 heures par Visioconférence  
**COMPTE RENDU.V3**

Réunion Zoom planifiée en deux séquences

<https://us02web.zoom.us/j/85639257300?pwd=ckdQT3BOcEI2M0diVDk1TEUzVHZtZz09>

ID de réunion : 856 3925 7300 et Mot de passe : 114340

**Présents**

- Administrateurs : C. Aubert, J. Blanc, J.L. Borel, S. Charvet, A. Chenevas-Paule, G. Daudel, A. Demolliens, B. Dousson, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, G. Fusco, M. Garallon-Robion, M. Hollard, F. Kuentz, J. Labrunie, J. Laforest, A. Lefort, , M. Loho, R. Perrin-Cocon, G. Quinzin, E. Roche, M.E Scheibling, D. Scicluna, , F. Spira, E. Van Appelghem, C. Villiers, C. Witomski
- Administrateur de droit : J. Balestas, M. Bouverot, J.F. de Lagasnerie
- Membres Consultants permanents : J.M. Antonanzas, N. Perrier-Cornet
- Directeur : C. Mazzone
  
- Ville de Grenoble : K. Capdepon
- Université Grenoble Alpes : C. Ribuot

**Excusés**

- Administrateurs : B. Lespinard, A. Marmonier
- Administrateur de droit : J.P. Bérout,
- Invité permanent : M. Joumard

**Sommaire :**

Point 0. Introduction .....	p2
Point 1. Validation du Compte-Rendu du Conseil du 13 février 2020.....	p2
Point 2. Validation du Compte-Rendu du Conseil du 06 mars 2020, saisi par internet.....	p2
Point 3. Validation du C-R de la Rencontre des Administrateurs du 22 avril 2020 par visioconférence.....	p2
Point 4. Rapport du suivi de l'enseignement en période de crise pandémique. Danièle Dumarest.....	p2
Point 5. Rapport du suivi associatif en période de crise. Maryse Duc-Goninaz.....	p4
Point 6. Rapport et prospective de l'activité administrative et des ressources humaines. C . Mazzone. ....	p5
Point 7. Décisions d'aménagement de l'enseignement et des pratiques. Alain Franco.....	p5
Point 8. Rapport d'aménagement budgétaire de l'année en cours. Roland Perrin-Cocon.....	p6
Point 9. Synthèse des débats et annonces aux adhérents. Alain Franco.....	p8
Point 10. Questions diverses.....	p9

**Ordre du jour****Point 0. Informations****Introduction.**

**0.2. Actualités :** L'épidémie de **Covid19** impacte brutalement l'humanité. La consternation, le confinement durable, l'incertitude ne semblent pas avoir entamé la résilience des acteurs de l'UIAD. Une structuration de crise a conduit à un organigramme temporaire comportant avec le Conseil et son Bureau l'émergence du Comité de Vigilance présidé par la secrétaire générale Maryse Duc-Goninaz et du Comité Relai se consacrant au maintien de l'activité et présidé par la Vice-Présidente Enseignement Danièle Dumarest. L'activité n'a pas cessé depuis l'entrée en confinement le 17 mars avec les équipes en responsabilité bénévoles et administratives. Solidarité au sein de ces équipes et avec tous les membres de l'UIAD est notable. Nous devons une reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ne comptent pas leur temps et qui agissent malgré les difficultés pour maintenir à flot notre Université associative. Merci aux antennes et leurs responsables pour leur réalisme et leur réactivité face à la crise. Nous ne pouvons que souhaiter que toutes et tous les membres de l'UIAD traversent indemnes cette crise éprouvante.

**Point 1. Validation du Compte-Rendu du Conseil du 13 février 2020.**

Approbation unanime.

**Point 2. Validation du Compte-Rendu du Conseil du 06 mars 2020, saisi par internet.**

Approbation unanime.

**Point 3. Validation du Compte-Rendu de la Rencontre des Administrateurs du 22 avril 2020 par visioconférence.**

Approbation unanime.

**Point 4. Rapport du suivi de l'enseignement en période de crise pandémique. Danièle Dumarest.****4.1. Suivi des enseignements**

## **Le 17 mars 2020 : Décision gouvernementale de confinement, 20 mars : fermeture des locaux de l'UIAD.**

Enquête téléphonique auprès de tous les enseignants, bénévoles et prestataires sur leurs besoins et suggestions. Soixante-dix-sept (77%) des enseignants avaient gardé le contact avec leurs adhérents, les autres ont été invités à le faire. Très bon accueil de tous nos enseignants qui, pendant cette crise, font corps.

### **Semaines suivantes :**

- 32 enseignants sont en télé-enseignement : 20 salariés, 12 prestataires.(+1)
- 22 enseignants (dont 2 à St Marcellin) ne peuvent pas et sont en chômage partiel : cours d'arts plastiques

### **Téléenseignement:**

- Moyens du bord, effort d'adaptation, surcroît de travail pour les enseignants et ingéniosité
- Le télétravail s'est ensuite répandu parmi les enseignants bénévoles
- Formation à Zoom organisée par le TIC pour enseignants et personnels. Suivi Jean Blanc.
- Beaucoup d'adhérents réagissent bien et expriment leur satisfaction.

## **4.2. Cours considérés comme achevés.**

Enseignants (32) salariés et prestataires en télé-enseignement depuis le 16 mars 2020

### **Cours de langue**

- Anglais , 7 enseignantes, 63 cours, 842 adhérents
- Allemand, 2 enseignantes, 12 cours, 141 adhérents
- Arabe, 2 enseignants, 4 cours, 27 adhérents
- Espagnol, 3 enseignantes, 3à cours, 396 adhérents
- Italien, 2 enseignantes, 14 cours, 184 adhérents
- Grec, 1 enseignante 5 cours, 41 adhérents
- Russe, 1 enseignante, 7 cours, 74 adhérents
- 3 prestataires: hébreu, chinois, japonais , 15 cours, 138 adhérents
- **TOTAL 1843 adhérents en langues ont bénéficié de leurs 150 cours à distance selon différents canaux, zoom notamment**

**D'autres cours :** psychologie, l'égyptologie, l'histoire de l'art, la géologie, l'archéologie ont regroupé quelques 810 adhérents dans des cours à distance.

- **Le télé-enseignement des salariés et de certains prestataires représente 192 cours et 2653 adhérents**

## **4.3. Cours interrompus au début de la crise.**

Enseignants en chômage partiel (20)

### **Les raisons à l'impossibilité de recourir au télé-enseignement**

1. La nature du cours est incompatible (9 enseignants)

- **Les arts plastiques**, modelage ou autre sculpture sur bois se prêtent mal à l'exercice, et les activités **théâtrales**.

2. Autres raisons (11 enseignants)

- La réticence devant les outils **numériques** et la difficulté à s'adapter très rapidement
- Le manque de **l'équipement** matériel nécessaire
- Raisons plus **personnelles** : langues, histoire de l'art et cours variés

**TOTAL 78 cours, 1025 adhérents**

- **L'exemple de ceux qui s'étaient lancés dans le télé-enseignement s'est peu à peu répandu parmi leurs collègues et a incité certains à se former.**

## **4.4. Cours n'ayant pas débuté.**

- 1 cours
- Des « stages » de langues

#### **4.5. Perspectives**

*Il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté (Romain Rolland)*

**La formation à Zoom**, proposée en avril a réuni plus d'une vingtaine de personnes, l'équipe du TIC assure un suivi apprécié. Merci aux formateurs !

**L'UIAD va continuer à privilégier les cours en présentiel.** Tous les outils numériques que nos enseignants ont utilisés au fil de leur inspiration et de leurs moyens techniques nous seront encore d'une grande utilité pour les mois à venir. Merci à eux qui ont fait preuve de dévouement, d'ingéniosité et de créativité !

**Dès maintenant** l'UIAD, le Pôle enseignement et le Comité Innovation ont mis sur pied un groupe de « têtes chercheuses » chargé de trouver les solutions les plus adaptées aux besoins pour adjoindre une partie de formation à distance dans notre enseignement.

**En juin**, plaquette sur le site, inscriptions et portes ouvertes virtuelles.

**En septembre la journée de prérentrée** sera consacrée à nos retrouvailles en présentiel et ... à des modules courts d'initiation, de formation et de partage de techniques de télé-enseignement.

*A nous de tirer le meilleur parti de cette crise pour avancer et devenir encore meilleurs !*

#### **Questions**

JFDL : Concernant les cours qui n'ont pas eu lieu, combien d'adhérents n'ont pas suivi ?

LF : question sur la préinscription des TIC : Réponse JB : la capacité réduite des salles justifie la préinscription pour une organisation adaptée en période d'épidémie.

F. Spira : Question sur les conférences suivies via Zoom et les réactions des adhérents.

Réponse CW : bon niveau de fréquentation = 104 connexions adh UIAD = 1ère fois et 2nf fois : 63 connexions. Les réactions par courriel des adhérents sont satisfaisantes, au-delà des difficultés pour initiales pour la connexion.

CM : possibilité d'utiliser CANOPE pendant d'autres créneaux que les conférences.

KC : crise sanitaire : publics fragiles accompagnés par la ville de Grenoble. L'UIAD exprime des pistes et des champs d'actions en cette période difficile. Il faut trouver des solutions pour pérenniser son service aux adhérents. La fracture numérique représente une difficulté à combattre. La dimension télétravail va prendre de l'ampleur au sein de la Mairie de Grenoble. La Réalisation de films de promenades botaniques par un enseignant est un bel exemple, encourageant. Remerciements à l'UIAD pour ses actions.

JMA : Enseignement à distance de l'anglais pour l'antenne Matheysine : déception de l'enseignant suite à un suivi faible par les adhérents, qui considèrent l'effort fait comme un dépannage.

DD : enquête auprès des adhérents. Centrer l'enquête sur ce que le confinement a généré.

JLB : Distanciel hybride, scénario intéressant. 80% des adhérents sont dans un groupe vulnérable face à la Covid19. Pour connaître les attentes présentiel/distanciel il faut prendre en compte des opinions tranchées par le besoin de retrouver les autres en présentiel face à la peur des autres porteurs de risques.

### **Point 5. Rapport du suivi associatif en période de crise. Maryse Duc-Goninaz**

#### **5.1. Comité de Vigilance organisé pour le temps de l'épidémie**

Le Comité de Vigilance s'est réuni le 8 Mai 2020 pour valider les procédures de réouverture de l'Hôtel Belmont en 3 étapes :

- **le 11.05** : pour les personnels administratifs.
- **le 18.05** : pour les enseignants (à titre exceptionnel) et toute personne susceptible d'avoir intérêt à entrer.
- **le 02.06** : pour les bénévoles et les adhérents (validation par le Comité, le 14.05.20)

Ont été identifiés et répertoriés les modalités organisationnelles et fonctionnelles, les équipements et matériels à mettre en œuvre pour préserver la sécurité et la santé de tous.

#### **5.2. Action solidaire**

- Regroupement de **164 masques alternatifs pour les EHPAD** réalisés par des bénévoles.

### **5.3. Lien avec les adhérents**

**Adhérents « non connectés » participant à des cours dispensés par des enseignants bénévoles :**

**Contacts** par 7 bénévoles auprès de **74 personnes** (sur 98 recensés soit **76 %**).

- Démarche appréciée, retours positifs : les adhérents ont été touchés par le fait que l'on pense et que l'on se soucie d'eux, satisfaits de pouvoir échanger et d'avoir des nouvelles de l'UIAD.
- 11 personnes ont fait part de leurs problèmes de santé et de quelques difficultés pour leurs cours.
- Dans l'ensemble les personnes sont relativement bien entourées, mais certaines expriment leur solitude.
- Certaines disent que l'UIAD leur manque.
- Peu de questions sur la réouverture des cours.

**Appels téléphoniques suite à des mails réclamant compensation :**

- Contacts : bon accueil des adhérents qui apprécient la démarche
- Certains déplorent que le don leur soit imposé mais l'acceptent. 4 personnes ne sont pas d'accord
- Quelques personnes ont demandé le pourquoi du recours au chômage partiel
- Sept adhérents vont faire appel au Comité Social
- Quelques questions sur la stratégie de l'UIAD, la reprise à la rentrée
- Des mots de soutien et d'encouragement.

### **Questions**

JFDL : Félicitations pour ces actions entreprises. La Plaquette va paraître, a-t-elle été adaptée aux circonstances ? AF : le processus de préparation de la plaquette est long et difficile et il n'y a plus le temps nécessaire pour la modifier. Elle sera mise en ligne en juin et assortie d'un autre document précisant notamment les modalités d'enseignement et adapté en fonction des circonstances.

JLB : la notion de don abordée dans la dernière lettre-flash n'a pas été bien comprise par tous les adhérents. AF : en réalité il n'y a pas de don, mais pour les adhérents qui en éprouveraient le besoin la déclaration d'un don à l'UIAD pour les sommes considérées comme perdues sera possible en 2021 pour les revenus de 2020, les services fiscaux ayant accordé un rescrit à l'UIAD dans ce but.

### **Point 6. Rapport et prospective de l'activité administrative et des ressources humaines. Cédric Mazzone**

- Une activité de télétravail pendant la période de confinement.
- Le 11 mai 2020, la réouverture de l'administration et de l'Hôtel de Belmont → un changement de l'organisation des fonctionnements pour la fin d'année 2019-2020 et la préparation de la rentrée 2020-2021 .
- Une adaptation au nouveau contexte généré par la crise sanitaire.

### **Point 7. Décisions d'aménagement de l'enseignement et des pratiques. Alain Franco**

**Les cours 2019-2020 se terminent** actuellement selon un mode à distance. Plus de cours présentiels avant la rentrée d'automne.

**Préparation de la rentrée d'automne :** Plaquette, Portes ouvertes virtuelles, Inscriptions, Enseignement distant/hybride/mélangé, Session présentielle de pré-rentrée.

Restent ouvertes de **nombreuses questions** pour la rentrée d'automne:

- Qu'en sera-t-il de l'épidémie ? Des précautions pour les seniors ?
- Le retour aux pratiques antérieures est-il possible, avec un enseignement tout-présentiel ?
- Faut-il dès à présent limiter le nombre de places en présentiel ?
- Selon quelles modalités ? 50% ? Aménager les locaux ? Distinguer conférences (eL), cours magistraux (eL) , cours petits groupes (eL), cours pratiques (présentiels),
- Peut-on utilement prévoir d'anticiper le programme 2020-2021 par des sessions d'enseignement en septembre ?

Prévoir un Conseil d'Administration de rentrée le 9 septembre 2020.

### **Questions :**

JLB : évolution de la sensibilité des publics ? ressenti mis en cause. Environnement sur lequel il faut de la vigilance. Attention aux postures à tenir vis à vis des cours.

AF : l'âgisme inquiète les Nations unies.

GL : réflexion sur tarification à conduire avec un différentiel présentiel/distanciel et offre d'un large marché numérique.

JB question spécifique pour les TIC mais généralisable : nombre d' « élèves » à accueillir par salle ?

FK : conférences enregistrées à mettre à la disposition des adhérents. AF : nécessité de maintenir la fibre uiadienne. Amphis santé : pas d'enregistrements réalisés à ce jour.

JFDL : plusieurs scénari possibles : plaquette, horaires et tarifs. L'analyse régulière des inscriptions sera particulièrement à suivre.

### **Point 8. Rapport d'aménagement budgétaire de l'année en cours. Roland Perrin-Cocon :**

La crise sanitaire Covid19 a des conséquences financières importantes qu'il convient d'analyser avant d'examiner les mesures possibles.

Contrairement aux entreprises, le modèle économique de l'UIAD est atypique, puisque la grande majorité de nos recettes est connue dès le début de l'année universitaire (fin-octobre, début-novembre). Les charges apparaissent au fur et à mesure de l'avancement dans l'exercice comptable.

Un compte d'exploitation prévisionnel au 31 Août a été établi.

Les recettes de l'UIAD pour l'exercice 2019/20 sont de 1 643 167 €.

L'exercice comptable était bien engagé avec des adhésions en hausse (+1%), des prestations de cours en hausse également (+0,8%)

Les dépenses sont moindres du fait de l'arrêt des activités au 9 Mars 2020.

Les charges prévisionnelles se montent à 1 560 907 € contre 1 610 581 € (-3%).

Les variations prévisionnelles de charge par rapport à l'exercice précédent sont surtout sensibles dans les comptes Achats : -12% (fournitures, et entretien moindre), Services extérieurs : -9 % (locations de salles non réalisées), Intervenants extérieurs : -22% (cours non réalisés), Impôts et Taxes : - 9 % (Taxe sur salaire moindre avec chômage partiel).

A la suite de l'arrêt des activités de l'UIAD le 9Mars, des mesures ont dû être prises en direction des adhérents (réalisation des cours en télé-enseignement), des personnels (mise en chômage partiel des enseignants ne pouvant plus assurer leurs cours), et des prestataires (arrêt ou report de certains cours). Ces mesures se montent aujourd'hui à 184 379 €, selon détail ci-dessous :

### **Covid19 : Aménagements Budgétaires nécessaires suite à la crise**

Imputation / exercice	2019/20	2020/21
Assurer Sécurisation sanitaire	35 000 €	35 000 €
Rembourser/cours non commencés	20 000 €	
Avoir / cours arrêtés sans Télé-Ens.	99 379 €	
Avoir / Action sociale	5 000 €	
Rembourser Aide Etat	25 000 €	
Total	184 379 €	

### **Résultats de Gestion prévisionnel**

Le compte d'exploitation prévisionnel au 31 août 2020 fait apparaître un déficit de – 60 004 €.

Pour faire face à cette crise, le Bureau de l'UIAD a décidé de demander, à titre conservatoire, l'aide de l'état au titre du chômage partiel.

L'UIAD, par le biais de son directeur a aussi interrogé les services fiscaux de l'état pour savoir si les adhérents pouvaient considérer comme un don à l'UIAD la somme correspondant au volume des cours annulés (37% en moyenne pour l'année complète).

L'Etat a répondu par écrit qu'il acceptait le principe de ce don, ouvrant ainsi la possibilité pour l'UIAD de délivrer une attestation donnant droit à l'adhérent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des cours annulés. L'adhérent pouvant ou non utiliser cette possibilité de réduction d'impôts sur 2021.

A partir de là 3 choix pourraient être proposés aux adhérents ayant eu des cours annulés :

#### **Choix possibles pour les adhérents ayant eu des cours interrompus :**

1- Soit un avoir complet sur une nouvelle inscription, sans possibilité de déduction fiscale :

- Montant = 99 379 € avec un déficit pour l'UIAD = - 60 004 €

2- Soit un avoir limité au tiers (34 %), avec possibilité de déduction fiscale :

- Montant = 33 789 avec un maintien de l'équilibre de l'UIAD = 5 586 €

3- Soit l'adhérent renonce à demander un avoir dans une démarche solidaire avec possibilité de déduction fiscale.

Dans le cas 1, pas d'attestation fiscale

Dans les cas 2 et 3 l'adhérent peut obtenir une attestation fiscale

Dans les 3 cas : l'UIAD souhaite rembourser l'aide de l'état pour le chômage partiel.

### **Orientations d'Investissement**

Indépendamment des questions relatives aux compensations à attribuer aux adhérents pour les cours non réalisés, l'UIAD doit aussi faire face au maintien du potentiel des compétences et des capacités nécessaires pour réaliser ses activités dans l'avenir, en premier lieu pour la rentrée de Septembre 2020. L'UIAD avait prévu de développer les télé-enseignements et visio-conférences et avait inscrit au budget de cette année, une première opération pilote.

Faute de délai suffisant cette opération s'est transformée en une mise en œuvre directe grâce à la mobilisation des enseignants et du département TIC. Afin d'envisager une évolution vers un système d'enseignement hybride mixant les enseignements présentiel et distanciel, il conviendra :

- D'amplifier les investissements réseaux et de vidéo-conférence afin : a) d'équiper les salles : câblages, stations conférenciers/enseignants ; b) d'aider à mettre en œuvre des cours mixtes Présentiel/Distanciel.
- De réaliser et intensifier la formation des enseignants aux nouvelles technologies et pratiques.

Pour cela, il faudra construire un budget pour 2020/21 intégrant les réorientations post-Covid19 de l'UIAD, et les aménagements nécessaires.

### **Questions :**

JLB : non compris pourquoi remboursement de l'aide de l'état.

RPC : à titre conservatoire en tout début de crise, l'UIAD a demandé à l'état la mise en chômage partiel pour une partie des personnels afin de s'assurer des rémunérations des salariés. L'état après étude a donné rapidement son accord. Le choix assumé de privilégier les salariés et leurs familles a été fait au désavantage de la communauté des adhérents. Si les finances le permettent nous rembourserons cette aide de l'état sur un principe d'éthique solidaire avec la communauté nationale, compte tenu du poids immense d'organisations à aider et en grandes difficultés.

GF : le résultat de gestion courante montre une perte, comment pourra t on rembourser uniquement si les finances le permettent car il est déjà déficitaire.

RPC : le déficit de l'exercice 2019/2020 sera prélevé sur les réserves de l'UIAD.

AF : la question posée touche la particularité des cours interrompus : attribuer un avoir équivalent à la totalité, ou bien à 1/3 des pertes.

GF : témoignage d'un adhérent qui fait part d'avantage fiscal bénéficiant uniquement aux adhérents imposables. Des adhérents n'ont pas d'importants revenus.

GL : dans une association à caractère social, le choix est à donner à l'adhérent.

RPC : propose de laisser le choix à l'adhérent.

KC : Principe de solidarité : expliquer aux adhérents la situation.

GD : propose de faire un courrier explicite aux adhérents. Report du déficit si avoirs réalisés.

JLB : Le CA prend ses responsabilités. Ne pas creuser le déficit. Travailler dans le sens du maintien de l'équilibre financier de l'Uiad

JMA : avoirs proposés aux adhérents de l'antenne matheysine. Retours : une majorité de personnes ne demandera pas à bénéficier de l'avoir.

TF : aux adhérents de choisir. Ils ne se réinscriront pas avec des avoirs mais en fonction d'un environnement sanitaire rassurant.

DS : la solidarité implique de rembourser l'Etat si on peut le faire, et de proposer un avoir à la réinscription.

DD : ce choix des avoirs concerne 1070 adhérents et 19 enseignants.

FS: Cours interrompus perte certaine. Conférences arrêtées, perte de 14 € par adhérent. Faire la part des choses.

CW : abonde dans le sens de FS. La majorité est prête à « faire un don ». Mais ce n'est pas une raison pour oublier les adhérents qui suivent les conférences.

GL : il faudrait laisser le choix à tous de 10 à 300 €.

### **Point 9. Synthèse des débats et annonces aux adhérents. Alain Franco**

En synthèse les principes qui guident les décisions sont les suivants :

#### **Principes de précaution et de responsabilité :**

- Préservation de la santé de tous en consacrant tous les moyens appropriés, dont l'arrêt des cours présentiels jusqu'à l'automne. (C. Vigilance)
- Préservation financière des personnels et de leur famille: choix d'assurer les rémunérations.
- Demande du chômage partiel pour 20 salariés dans l'impossibilité d'assurer leur mission.
- Poursuite autant que possible des activités malgré le confinement. (C. Relai)
- Ne pas rembourser les cours interrompus et perdus au risque d'impacter la survie de l'UIAD.

#### **Principe de solidarité :**

- Rembourser selon les règles de l'UIAD les cours non commencés.



- Encourager les adhérents à se réinscrire par une politique d'avoirs permettant le choix d'en bénéficier.
- Aider les adhérents impactés par la crise par le maintien du lien et des aides financières au cas par cas.
- Obtenir le rescrit fiscal permettant à ceux qui ont une perte avérée de pouvoir en bénéficier.
- Rembourser à la communauté nationale l'aide au chômage partiel si les finances le permettent.

### **Questions :**

MDG : introduire la notion de choix aux adhérents.

JLB : nombreux administrateurs ne se sont pas exprimés.

GF : terme exact : reçu fiscal et non rescrit fiscal.

MJ : si pas de réponse des adhérents au choix ?

AF : qui ne dit mot consent, pas de remboursements.

SC : ne pas tout vouloir dire en un seul message.

AF : je vous suis très reconnaissant de vos engagements. Beaucoup de silencieux a priori d'accord. Dans la démarche d'innovation indispensable, le soutien des administrateurs sera primordial.

### **Point 10. Questions diverses.**

- Néant
- Suggestion finale de Jean Louis Borel de reconduire avant le Conseil du 9 septembre 2020, une ou deux rencontres des Administrateurs par visioconférence. Cette proposition est adoptée en consensus.

### **Remarques conclusives.**

**Christophe Ribuot**, Administrateur de droit représentant l'Université Grenoble Alpes dont il est Vice-Président.

A l'UGA mise en place d'un plan de continuité d'activité.

Dans la réalité des laboratoires ont dû fonctionner pendant le confinement, notamment dans le domaine santé. Reprise par secteurs.

Les étudiants seront accueillis en présentiel à la rentrée 2020/2021.

Phase d'évaluation de l'évaluation des connaissances en distanciel.

Obtention de masques et télétravail privilégié.

Réflexion approfondie pour les enseignements en travaux pratiques et redémarrage à la rentrée.

Coopération souhaitable entre l'UIAD et l'UGA inscrite dans la convention signée.

L'UIAD conservera sans doute du distanciel au-delà de la crise pour de nouveaux publics, notamment à problème de mobilité, ou de disponibilité et avec une nouvelle offre de formation en réponses à des besoins particuliers.

**Rédaction** : Cédric Mazzone, Maryse Duc-Goninaz, Danièle Dumarest, Roland Perrin-Cocon, Alain Franco.

V4 du 20200524.